

Votation à Lancy

Les citoyen.ne.s acceptent une interdiction dogmatique et bricolée

(Genève, le 24 novembre 2024) Les référendaires prennent acte avec regret de l'acceptation par les habitant.e.s de la ville de Lancy du règlement relatif à l'interdiction de la publicité à des fins commerciales. Dogmatique, ce règlement prétend s'attaquer à la surconsommation alors qu'il ne fera que compliquer la vie des petits commerces, des PME et des associations sportives, tout en faisant perdre des recettes non négligeables à la commune.

En interdisant la publicité commerciale mais en l'autorisant pour des thèmes culturels, sportifs ou « d'intérêt général », le Comité référendaire estimait que les autorités faisaient preuve de dogmatisme, au service d'une certaine « bien-pensance ». « Cette interdiction met dans un même panier tous les types d'entreprises : commerce local, indépendant, PME ou conglomérat ! C'est de la pure idéologie et nous ne pouvons que le déplorer, réagit Jean-Adrien Lorenzini, président du Centre Lancy. La preuve : les tenants de l'interdiction ne voient aucun problème dans la pub sur les réseaux sociaux ou Internet qui, elle, engraisse des multinationales étrangères ! »

« Les conséquences pour les entreprises et clubs sportifs lancéens ont été totalement sous-estimées, explique pour sa part Virginie Vandeputte, conseillère municipale Vert'libérale. Et tout ça, parce que la majorité du Conseil municipal a refusé d'examiner le texte en commission. Autrement, bien des difficultés auraient pu être levées et des incompréhensions évitées. »

« Nous constatons aussi que les tenants de l'interdiction font preuve d'une grande désinvolture avec les deniers publics, ajoute Jean-Adrien Lorenzini. Accepter un manque à gagner allant jusqu'à Fr. 250'000.- par an au motif qu'il ne représente qu'un faible pourcentage du budget de la ville, nous paraît d'une incroyable légèreté. »

Pour tout renseignement complémentaire, se tiennent à disposition :

- Jean-Adrien Lorenzini, président, Le Centre Lancy, +41 76 679 40 81
- Virginie Vandeputte, conseillère municipale Vert'libérale Lancy, +41 76 309 80 37